

Le don inattendu

*Vous découvrez dans votre messagerie une bonne nouvelle : « Je me prénomme **Alain BOUCHE**, natif de Niort dans le centre ouest de la France, le 19 juin 1962, et je me permets de vous écrire de toute urgence car je suis atteint d'un cancer d'œsophage en phase terminale et mes jours sont désormais comptés. Alors je souhaiterais faire don de mes biens à hauteur de 3 100 000 € à une personne sérieuse avec une vertu morale, étant donné que le gouvernement français voudrait s'en accaparer après ma mort vu que je suis veuf sans enfant.*

Ma doléance est très sérieuse alors je serai heureux d'avoir un retour de votre part sur mon e-mail personnel : farshib.1949@gmail.com »

Les habitués des mises en garde **Info-Alerte** rédigées par le Réseau anti-arnaques auront reconnu les ingrédients d'un scamming (*arnaque par ruse*) : la promesse de don restera virtuelle mais le bénéficiaire aura été largement sollicité pour régler des frais divers (*taxes, intermédiaire, commissions bancaires*).

L'élément nouveau de ce scénario est la référence à la fiscalité applicable à une succession. Les escrocs, grands psychologues, savent utiliser les leviers pour « recruter » leurs futures victimes.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)